

**SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE
DU CHEVAL FRANÇAIS**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Aux Membres
SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANÇAIS
7 Rue d'Astorg
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre comité, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SOCIETE D'ENCOURAGEMENT A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANÇAIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans l'analyse d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 10 mai 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Richard Béjot



**SOCIETE D'ENCOURAGEMENT
A L'ELEVAGE DU CHEVAL FRANCAIS**

**7, Rue d'Astorg - 75008 PARIS
Association régie par les dispositions de la Loi du 1er juillet 1901**

EXERCICE 2022

COMITE DE LA SECF DU 16 MAI 2023

SOMMAIRE

EXERCICE 2022

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE

BILAN	4 et 5
COMPTE DE RESULTAT	6 et 7
ANNEXE	
I - DESCRIPTION DE L'ENTITE	10
II - FAITS MARQUANTS ET ELEMENTS PARTICULIERS DE	11 et 12
III - EVENEMENTS POST-CLÔTURE	13
IV - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	14
V - NOTES SUR LE BILAN	17
VI - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	23
VII - AUTRES INFORMATIONS	27

**COMPTE DE RESULTAT
ET
ANNEXE**

EXERCICE 2022

BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF	Selon ANC 2018-06			
	2022			2021
	BRUT	AMORT.& PROV	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	5 843 897	5 421 084	422 813	162 272
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
	5 843 897	5 421 084	422 813	162 272
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	8 602 935	2 607 374	5 995 560	5 995 560
Constructions	208 257 664	176 589 901	31 667 762	34 891 742
Installations techniques, matériel et outillage industriels	53 935 447	50 161 550	3 773 897	4 606 619
Immobilisations corporelles en cours	382 738		382 738	201 614
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Autres immobilisations corporelles	17 084 337	13 899 952	3 184 385	3 136 142
	288 263 121	243 258 777	45 004 343	48 831 678
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et Créances rattachées	27 978		27 978	27 478
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	31 708		31 708	31 535
	59 685		59 685	59 012
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE	294 166 703	248 679 861	45 486 842	49 052 963
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
CREANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 716 351	548 264	3 168 086	2 310 717
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Créances sociales	770 043		770 043	540 518
Créances fiscales	16 399 580		16 399 580	13 116 250
Groupes et associés	49 814 282		49 814 282	41 547 618
Intervenants	1 043 011	866 095	176 916	525 692
Autres créances	1 543 104	1 379 178	163 926	518 903
	73 286 370	2 793 537	70 492 833	58 559 698
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	186 230 313		186 230 313	168 774 385
Comptes à terme				
Charges constatées d'avance	262 895		262 895	843 707
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT	259 779 577	2 793 537	256 986 041	228 177 790
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL DE L'ACTIF	553 946 280	251 473 398	302 472 883	277 230 753

**BILAN AU 31 DECEMBRE
AVANT AFFECTATION DU RESULTAT**

PASSIF	Selon ANC 2018-06	
	2022	2021
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	58 152 502	61 679 469
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	44 917 510	44 917 510
Report à nouveau	-11 794 706	-27 085 038
Excédent ou déficit de l'exercice	11 150 666	11 763 366
SITUATION NETTE (sous total)	102 425 972	91 275 306
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	276 039	284 847
Provisions réglementées		
Total I	102 702 011	91 560 153
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	682 150	230 000
Provisions pour charges	29 247 204	35 194 393
Total III	29 929 354	35 424 393
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 731 140	1 955 945
Emprunts et dettes financières diverses	94 470	74 074
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 291 302	21 975 456
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sociales	5 453 634	4 731 776
Dettes fiscales (Etat)	6 767 921	7 704 228
	12 221 555	12 436 005
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 737 526	1 003 032
Autres dettes		
Groupes et associés	23 960 457	24 156 213
Intervenants	88 316 350	80 262 172
Autres dettes	33 532 128	7 931 432
	145 808 935	112 349 817
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	956 589	451 877
Total IV	169 841 517	150 246 207
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL DU PASSIF	302 472 883	277 230 753

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Période de 12 mois

COMPTE DE RESULTAT	Selon ANC 2018-06	
	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	234 380	230 110
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	43 630	43 279
Ventes de marchandises		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
Entrées sur les hippodromes	152 086	72 292
Plus-values s/prix de réclamation	203 829	221 120
Entrées et forfaits	2 222 507	1 615 433
Autres produits	100 938	
Autres ressources	2 348 990	2 325 634
Produits des terrains et autres lieux d'entraînement	2 083 284	2 157 790
Produits des activités annexes	5 636 560	3 330 911
Dont parrainages	483 452	799 725
	13 231 644	10 522 905
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	44 333	12 412
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>		
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières		
Dont redevance perçue Online hippique courses françaises	39 306 833	47 301 309
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de cl	12 637 283	7 735 282
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Produits du pari mutuel et services communs		
Produits P.M.H.	2 329 583	1 164 672
Produits P.M.U.	553 415 070	496 741 810
Redevance On line hippique courses étrangères	2 893 627	4 142 326
Autres	152	17
	558 638 280	502 048 807
Total I - PRODUITS EXPLOITATION- PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT	624 136 537	567 894 122
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes		
Services extérieurs	11 506 881	8 102 889
Charges P.M.H. (concessionnaire)	1 106 709	801 138
Autres services extérieurs	27 587 189	21 489 814
	40 200 778	30 393 841
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 439 113	1 893 806
Salaires et traitements	13 983 592	13 553 502
Charges sociales	7 039 182	6 285 786
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 698 321	7 147 762
Dotations aux provisions	8 039 520	8 262 559
Dot. aux provisions sur actif circulant		
Dot. aux provisions pour risques et charges		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Autres charges de gestion courante		
Opérations P.M.H.		
Opérations P.M.U.	156 724 874	151 966 671
Charges d'autres organismes communs	86 273 945	75 955 241
Charges spécifiques : Encouragements à l'Elevage sur fonds propres	284 953 429	252 613 398
Compensation TVA		
Autres charges	8 410 125	9 178 338
	536 362 373	489 713 648
Total II - CHARGES D'EXPLOITATION - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	613 762 879	557 250 904
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	10 373 658	10 643 218

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

Période de 12 mois

COMPTE DE RESULTAT	Selon ANC 2018-06	
	2022	2021
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	73 851	51 300
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	559 292	73 119
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III- PRODUITS FINANCIERS	633 143	124 419
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	11 524	14 104
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV- CHARGES FINANCIERES	11 524	14 104
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	621 619	110 315
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	112 941	116 396
Sur opérations en capital	50 716	537 624
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	492 755	1 364 000
TOTAL V - PRODUITS EXCEPTIONNELS	656 412	2 018 020
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	501 023	1 008 188
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Dot. aux provisions exceptionnelles		
TOTAL VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES	501 023	1 008 188
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	155 389	1 009 832
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	625 426 092	570 036 562
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	614 275 426	558 273 196
EXCEDENT OU DEFICIT	11 150 666	11 763 366
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

A N N E X E

EXERCICE 2022

(en Euro)

II - FAITS MARQUANTS ET ELEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE

III - EVENEMENTS POST-CLÔTURE

IV - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- IV-1 Règles et principes généraux
- IV-2 Dérogations aux prescriptions comptables
- IV-3 Modes et méthodes d'évaluation appliqués

V - NOTES SUR LE BILAN

- V.1 Valeurs nettes des immobilisations
- V.2 Tableau des provisions
- V.3 Variation des fonds associatifs
- V.4 Etat des échéances des créances et des dettes au 31 décembre
- V.5 Produits à recevoir
- V.6 Charges à payer
- V.7 Charges et produits constatés d'avance
- V.8 Inventaire du portefeuille des valeurs mobilières
- V.9 Immobilisations en Crédit-bail

VI - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- VI. A. – Détail des charges d'exploitation
 - VI.A.1. Services Extérieurs
 - VI.A.2. Autres Services Extérieurs
 - VI.A.3 Impôts, taxes et versements assimilés
 - VI.A.4 Charges d'autres Services Communs
 - VI.A.5. Charges compensation TVA
 - VI.A.6. Charges spécifiques Encouragement à l'Eleavage
 - VI.A.7. Autres charges de gestion courante

- VI. B. – Détail des produits d'exploitation
 - VI.B.1. Produits P.M.H.
 - VI.B.2. Produits P.M.U.
 - VI.B.3. Autres produits

- VI. C. – Détail des charges et produits exceptionnels

VII - AUTRES INFORMATIONS

- VII. 1. – Dirigeants bénévoles de l'association
- VII. 2. – Salariés dirigeants
- VII. 3. – Transactions réalisées avec des personnes physiques ou morales, non courantes et/ou non conclues à des conditions normales de marché
- VII. 4. – Eléments concernant les organismes liés
- VII. 5. – Engagements hors bilan
- VII. 6. – Ventilation des effectifs au 31 décembre
- VII. 7. – Consolidation

I - DESCRIPTION DE L'ENTITE

Association de la loi de 1901 héritière de la société d'amélioration du cheval français de demi-sang, la société d'encouragement à l'élevage du cheval français (SECF), également appelée Le Trot, est la société de courses agréée par le ministre de l'agriculture comme société mère de courses de chevaux pour les courses de Trot. Son équivalent pour les courses de Galop et d'obstacles est la société de courses France Galop.

La loi n°2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne a modifié la loi du 2 juin 1891 ayant pour objet de réglementer l'autorisation et le fonctionnement des courses de chevaux, dont l'article 2 précise désormais que chaque société mère « exerce sa responsabilité sur l'ensemble de la filière dépendant de la spécialité dont elle a la charge. Elle propose notamment à l'approbation de l'autorité administrative le code des courses de sa spécialité, délivre les autorisations qu'il prévoit, veille à la régularité des courses par le contrôle des médicaments, tant à l'élevage qu'à l'entraînement, et attribue des primes à l'élevage. » Cette même loi précise que les sociétés mères ont des obligations de service public : élaboration et tenue du code des courses ; organisation des courses ; conditions d'attribution et de répartition des récompenses ; modalités de régulation des courses et de la filière ; financement des équipements nécessaires à l'organisation des courses ; sélection des chevaux ; formation professionnelle.

Les sociétés mères jouent également un rôle central dans l'organisation du pari mutuel et le financement de la filière hippique. Elles possèdent 95% des droits de vote à l'assemblée générale du GIE du Pari Mutuel Urbain (PMU), à qui elles ont confié la prise et le traitement des paris hors hippodrome, et qui constitue leur principale source de financement.

LeTROT perçoit depuis le 1er janvier 2014 le produit de la taxe sur les paris hippiques en ligne que les opérateurs de paris hippique sur Internet doivent payer.

Enfin, en tant que société de courses, LeTROT exploite ou organise des courses de Trot sur les hippodromes de Vincennes, Enghien, Cabourg, Caen et Vichy. Elle possède et gère le domaine de Grosbois, situé à Boissy-Saint-Léger, qui comprend un centre d'entraînement d'envergure internationale.

II - FAITS MARQUANTS ET ELEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE

II-1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2022 est la troisième année consécutive pénalisée par un contexte fortement défavorable. Après la crise sanitaire en 2020 et 2021, l'activité hippique a été perturbée par une situation géopolitique et économique difficile.

Ainsi, après un premier trimestre encourageant et des enjeux hippiques totaux dépassant les prévisions budgétaires à +0,8% (+6% comparé à la référence 2019) au PMU, le deuxième trimestre plus mitigé connaît une décélération forte de l'activité sur le mois d'avril qui conduit à un retard de -2,5% sur les 2ème et 3ème trimestres pénalisés par un contexte économique inflationniste, un déficit de partants et une météo défavorable (canicule).

En septembre, afin d'inverser la tendance baissière et d'insuffler une dynamique sur le réseau physique, le PMU renforce ses animations commerciales qui sont reconduites sur le dernier trimestre 2022 afin de lutter contre le contexte inflationniste qui s'accroît.

Ainsi, l'année 2022 s'achève avec des enjeux hippiques totaux de 9 162 M€ en croissance de 9,6% vs 2021 et de 4,4% vs 2019.

En 2022 les travaux d'études et d'aménagement de l'immeuble THEMIS ont été entrepris. Cet immeuble neuf commun aux deux sociétés mères de 10 000 m² dans l'éco-quartier des Batignolles, accueillera l'ensemble des équipes du Trot, du Galop, de la FNCH, ORPESC et du PMU fin juin 2023.

Le Trot a tenu ses objectifs et ambitions en 2022 à savoir la production de plus de richesses pour le bénéfice de nos socio-professionnels et de tous les acteurs de la filière. Ainsi le niveau des allocations en 2022 dans les courses au Trot a été maintenu et une prime inflation pour soutenir nos socio-professionnels de 5.6 M€ a été provisionnée dans les comptes 2022.

Les SDC de Province ne sont pas épargnées elles aussi par l'augmentation de leurs coûts d'organisation, les dirigeants de LeTROT ont tenu à les associer à ce bon résultat. C'est ainsi qu'une prime exceptionnelle de 980 K€ allant à plus de 209 Sociétés de Courses organisant des courses au Trot a été également provisionnée et versée en début d'année 2023.

II-2 - ELEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE

* Le calendrier de l'année 2022 a comporté 182 événements contre 181 en 2021. La répartition pour 2022 est la suivante :

- . 149 évènements organisés par la SECF
- . 5 évènements organisés par la S.C.C.A.
- . 28 évènements organisés par les sociétés de Province.

* Le compte courant de la SCI THEMIS a été ouvert en décembre 2021 afin d'acheter l'immeuble commun du personnel des courses. Ce dernier est constitué de 23.248 K€ correspondant à la part financée en cash sur l'acquisition de l'immeuble et de 150 K€ déposé sur un compte bloqué servant de garantie pour la Société Générale.

* Une aide complémentaire à l'emploi de 1% des gains de courses, acquis en France par les écuries d'entraînement, a été instituée en 2006 sous certaines conditions et figure au poste « encouragements à l'élevage » pour un montant de 1 823 K€, contre 1 435 K€ sur l'exercice précédent. Elle s'ajoute à l'aide à l'emploi, versée depuis 1997, d'un montant de 1 334 K€ en 2022, contre 1 476 K€ en 2021.

* La prise en charge de l'ORPESC en 2022 s'élève à :

- 141 K€ au titre de l'aide sociale et des charges de fonctionnement
- 2 924 K€ au titre des ARS et de la Prévoyance

* La fiscalité a changé le 1er janvier 2014. Ainsi l'article 22 de la loi n°2013-1279 du 23 décembre 2013 de finances rectificatives pour 2013 réintroduit la taxe affectée prévue initialement dans la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 concernant l'ouverture à la concurrence des jeux en ligne. Les fourchettes sont les suivantes : Pour la taxe affectée : entre 5,5% et 6,5%. Pour le prélèvement fiscal : entre 4,6% et 5,7% soit au total 6,4% et 7,5% en tenant compte de la CSG et de la CRDS

* Le décret 2013-1320 du 27 décembre 2013 a modifié le décret 2020-909 du 3 août 2010 fixant le taux de la taxe affectée et a précisé que ce taux est de 5,9%. Le décret 2014-1694 du 30 décembre 2014 a porté ce taux à 6,1%. Ce taux a été porté à 6,3% par le décret 2015-1853, 6,5% par le décret 2016-1935 du 28 décembre 2016, 6,7% par le décret 2017-1829 du 28 décembre 2017 et à 6,3% par le décret 2021-1753 du 21 décembre 2021. Le Décret n°2022-1192 du 30 août 2022, précise l'entrée en vigueur au 1er septembre 2022, du changement d'assiette fiscale de la redevance sur le produit brut des jeux (PBJ) issus des paris hippiques en ligne enregistrés sur les courses organisées en France. Le Décret n°2022-1193 du 30 août 2022 fixe le taux de la redevance due par les opérateurs agréés à 23,6% du PBJ.

* En 2022 la quote part de résultat du GIE PMU liée au paris sur internet s'élève à

: (- 2.689 K€) pour les paris sportifs et le poker,
+ 15.767 K€ pour les paris hippiques.

III - EVENEMENTS POST-CLÔTURE

A la date d'arrêté des comptes 2022 par le Conseil d'Administration, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la SECF à poursuivre son exploitation.

IV - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

IV-1 - Règles et principes généraux.

a) Le bilan et le compte de résultat de la Société d'Encouragement à l'Élevage du Cheval Français sont établis conformément au règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018, homologué par arrêté du 26 décembre 2018 publié au JO du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. L'application du nouveau règlement comptable n'a entraîné aucune modification de règle comptable.

On rappelle que le décret du 9 mars 2020 et l'arrêté du 18 septembre 2020 ayant abrogé les arrêtés de 1983 et 2002 définissant le plan comptable des sociétés de Courses, c'est désormais le plan comptable associatif de droit commun qui s'applique pour toutes les sociétés de course.

Suite à ces changements à compter de 2021, les sociétés mères enregistrent dans leurs comptes, l'ensemble de la part institution du PMU et paye l'ensemble des frais de gestion alors que l'an passé pour la part Province nous avons en produit, le net constitué de la part institution moins les frais de gestion. On note que la part nette des produits des quartés + régionaux est reversée aux Sociétés Régionales.

IV-2 - Dérogation aux prescriptions comptables.

Néant

IV-3 - Modes et méthodes d'évaluation appliqués.

a) - Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, aucune réévaluation n'ayant été pratiquée.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

- Immobilisations incorporelles	10% à 100% (1 à 10 ans)
- Bâtiments	3,33% à 20% (5 à 30 ans)
- Pistes et ouvrages d'art	3,33% à 10% (10 à 30 ans)
- Installations, Agencements, Mobiliers de bureau	6,66% à 10% (5 à 15 ans)
- Installations techniques, Outillage, matériels de transport et de bureau	6,66% à 20% (3 à 30 ans)
- Matériel Informatique	3,33% à 33,33% (3 à 30 ans)

La concession de Vincennes prendra fin au 31/12/2024 . Au 31/12/2022 nous avons une valeur nette comptable totale de 17.594 K€ en immobilisations corporelles et incorporelles.

b) - Les immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

c) - **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

d) - **Provision pour charges**

* Départs à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite s'élèvent à fin décembre 2022 à 9 744 K€ contre 12 207 K€ en 2021. 3 244 K€ concernent le GTHP.

Pour la part SECF s'élevant à 6 500 K€, le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant les hypothèses suivantes :

Croissance des salaires :

Sites : 2,50 %

Siège : 2,50 %

Rotation du personnel :

De 0 à 6% selon les catégories d'âge

Taux d'actualisation : 3,77 %

Table de survie : INSEE TD-TV 18-20

Les modalités de calcul de ces provisions sont conformes aux règles en vigueur depuis les lois de financement de la sécurité sociale de 2007 et 2008 et de la réforme des retraites de 2010 et 2011(LFSS du 21/12/2011)

* Régime de fin de carrière et licenciement

Les charges futures du régime de fin de carrière du P.MU. sont couvertes en totalité dans ses propres comptes.

Concernant le G.T.H.P., la quote-part de la S.E.C.F. est incluse dans nos provisions.

▪ Aide sociale

Depuis 2003, une aide sociale est attribuée aux professionnels retraités du trot qui répondent aux conditions définies par le règlement de cette aide et qui en font la demande. Le montant, correspondant aux capitaux constitutifs provisionnés pour servir cette aide, est estimé à 18 274 K€ au 31 décembre 2022, contre 21 367 K€ en 2021.

Le montant de cet engagement fait l'objet depuis 2010 d'une évaluation actuarielle des aides sociales en service, sous forme d'une rente viagère, éventuellement réversible, intégrant les hypothèses suivantes :

Croissance des allocations : 2,5%
 Taux de mariage :
 De 4 à 85,5% en fonction de l'âge
 Taux d'actualisation : 3,60 %

La sensibilité au taux d'actualisation et au taux de progression des aides est la suivante :

Taux d'actualisation	Taux de progression des aides				
	2,00%	2,25%	2,50%	2,75%	3,00%
2,85%	18 499 000	18 734 387	18 973 513	19 216 437	19 463 221
3,10%	18 269 743	18 500 925	18 735 768	18 974 331	19 216 674
3,35%	18 045 112	18 272 184	18 502 842	18 737 142	18 975 145
3,60%	17 824 994	18 048 048	18 274 614	18 504 749	18 738 510
3,85%	17 609 277	17 828 404	18 050 971	18 277 033	18 506 648
4,10%	17 397 854	17 613 141	17 831 799	18 053 880	18 279 441
4,35%	17 190 621	17 402 154	17 616 988	17 835 178	18 056 776

A compter du 31/12/2018, il a été décidé que ce système d'allocation cesserait dans les 15 ans (soit le 31/12/2033).

V - NOTES SUR LE BILAN 2022

V.1 - Valeurs nettes des immobilisations.

IMMOBILISATIONS BRUTES

	Début d'exercice	Acquisitions	Transferts s/immo en cours	Compte à Compte	Sorties	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	5 323 603	520 294				5 843 897
Immobilisations corporelles						
Terrains	8 602 935					8 602 935
Construct	207 700 103	6 053	551 507			208 257 664
Install. Matériel	52 927 149	1 011 464			3 165	53 935 447
Installations générales	2 427 237		25 263			2 452 500
Véhicules	1 403 929	94 521				1 498 450
Matériel bureau&info	4 477 030	581 569				5 058 600
Mobilier	3 404 868	61 849	4 918			3 471 635
Matériel divers	4 574 387	92 965			64 200	4 603 152
Immobilisations en cours	201 614	762 811	-581 688			382 738
TOTAL	291 042 856	3 131 526			67 365	294 107 018

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Début d'exercice	Dotations	Transferts		Sorties	Fin d'exercice
AMORTISSEMENTS						
Immobilisations incorporelles	5 161 331	259 753				5 421 084
Immobilisations corporelles						
Construct	172 808 361	3 781 540				176 589 901
Install. Matériel	48 320 530	1 844 186			3 165	50 161 550
Installations générales	1 162 981	224 954				1 387 935
Véhicules	1 332 592	34 871				1 367 463
Matériel bureau&info	3 922 254	351 559				4 273 813
Mobilier	2 987 783	83 462				3 071 245
Matériel divers	3 745 699	117 997			64 200	3 799 496
PROVISIONS						
Immobilisations corporelles						
Terrain	2 607 374					2 607 374
TOTAL	242 048 905	6 698 321			67 365	248 679 861

V.2 - Tableau des provisions

	Provisions à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques :				
- Autres	230 000	452 150	0	682 150
Provisions pour charges :				
- Départs à la retraite	12 207 007	6 499 759	8 963 007	9 743 759
- Litiges	1 550 711	272 693	644 255	1 179 149
- Médailles du travail	69 357	49 682	69 357	49 682
- Aide aux professionnels	21 367 318	0	3 092 704	18 274 614
Provisions pour risques et charges	35 424 393	7 274 284	12 769 323	29 929 354
Provisions pour dépréciation des immobilis. financières				
Provisions pour dépréciation des créances	2 306 666	765 236	278 365	2 793 537
TOTAL	37 731 060	8 039 520	13 047 688	32 722 891

V . 3 - Variation des fonds propres / fonds associatifs.

	A l'ouverture 2022	Affectation du résultat 2021	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture 2022
Fonds propres sans droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Réserve de régulation du financement des Immobilisations	52 295 082	-3 526 966		3 526 966	48 768 116
Réserves de régulation des Encouragements à l'Elevage					
- Réserve Antérieure	9 384 387				9 384 387
- Réserve Accord 2004-2007	0			0	0
Autres réserves					
- Vincennes 2025	30 000 000				30 000 000
- Autres	14 917 510				14 917 510
Report à nouveau	-27 085 038	15 290 332	15 290 332		-11 794 706
Excédent ou déficit de l'exercice	11 763 366	-11 763 366	11 150 666		11 150 666
Situation nette	91 275 306	0	26 440 998	3 526 966	102 425 972
Fonds propres consommables					
Subvention d'investissement	284 847			-8 808	276 039
Provisions réglementées					
TOTAL	91 560 153	0	26 440 998	3 518 158	102 702 011

	A la clôture 2022	Projet d'affectation du résultat 2022	au 31/12/2022 après affectation du résultat 2022
Réserve de régulation du financement des Immobilisations	48 768 115,73	-3 557 313 0	45 210 803 0
Réserves de régulation des Encouragements à l'Elevage			
- Réserve Antérieure	9 384 387		9 384 387
- Réserve Accord 2004-2007	0		0
Autres réserves			
- Vincennes 2025	30 000 000		30 000 000
- Autres	14 917 510		14 917 510
Report à nouveau	-11 794 706	14 707 979	2 913 273
Résultat de l'exercice	11 150 666	-11 150 666	0
Situation nette	102 425 972	0	102 425 972
Fonds propres consommables			
Subvention d'investissement	276 039		276 039
Provisions réglementées			
TOTAL	102 702 011	0	102 702 011

V.4 - Etat des échéances des créances et des dettes au 31 décembre 2022

CREANCES	Montant	Degré de liquidité de l'actif		DETTES	Montant	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an			Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
Créances de l'actif circulant :				- Dettes :			
Avances et acomptes versés sur commandes	583 290	583 290		Dépôts et Cautionnements reçus.....	94 470		94 470
Usagers et comptes rattachés	3 716 351	3 452 931	263 419	Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	1 731 140	1 088 337	642 803
Créances fiscales et sociales				Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	7 291 302	7 291 302	
- créances personnel	252 793	252 793		Dettes fiscales et sociales			
- créances sociales	517 250	517 250		- provision / primes personnel et charges à payer	2 920 478	2 920 478	
- créances fiscales	16 399 580	16 399 580		- organismes sociaux : provision et charges à payer	2 533 156	2 533 156	
Groupes et associés				- Etat - charges à payer.....	6 767 921	6 767 921	
- GIE - PMU	23 070 408	23 070 408		Groupes et associés			
- G.T.H.P.	30 493	30 493		- Féd.Nat, PMH, PMU, GTHP.....	23 960 457	23 960 457	
- France GALOP	632 578	632 578		Intervenants			
- Equidia	525 600	525 600		- Propriétaires, entraîneurs, sociétés.....	88 316 350	88 316 350	
- SCI THEMIS	23 398 086	23 398 086		Autres dettes	33 532 128	33 532 128	
- Orpesc, LCH et divers institution	2 157 116	2 157 116		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	1 737 526	1 737 526	
Intervenants (propriétaires, sociétés, fonds commun)							
- Propriétaires	657 532	657 532					
- Sociétés de courses et C.R.T.	385 479	244 879	140 600				
- Autres							
Autres créances							
- Débiteurs divers	357 232	343 831	13 401				
- Sociétés de courses	544 686		544 686				
- Produits à recevoir	57 896	57 896					
TOTAL	73 286 370	72 324 264	962 106	TOTAL	168 884 928	168 147 656	737 273

V.5 - Produits à recevoir

	2022	2021
. Avances et acomptes / Avoirs à recevoir	583 290	365 629
. Factures à établir sur frais de gestion		
. Factures à établir	236 761	37 164
. Etat	6 744 183	5 559 453
. Autres créances	57 896	121 063
. Intérêts courus à recevoir	236 630	3 733
TOTAL	7 858 760	6 087 041

V.6 - Charges à payer

	2022	2021
. Avoirs à établir sur frais de Gestion	196 629	4 740
. Avoirs à établir divers	196 629	
. Dettes Fournisseurs et comptes rattachés sur factures non parvenues Biens et services sur factures non parvenues Immobilisations	2 923 323	16 995 511
	2 346 502	
	576 821	
. Dettes Fiscales et Sociales	3 573 676	3 783 756
Personnel	2 626 575	
Organismes Sociaux	947 102	
Taxes diverses	0	
. Groupes et associés		
. Autres dettes diverses	32 998 549	7 502 709
Equilibrage France Galop	19 103 203	
Aides à l'emploi	1 456 204	
Aide Complémentaire à l'emploi	1 019 727	
Solde loyer Ville de Paris	32 222	
Concours Modèles- primes écuries	56 804	
Primes de Sélection	524 000	
Amateurs	171 300	
Internationale	586 025	
Frais fonctionnement & action sociale ORPESC	141 376	
ARS et prévoyance ORPESC	2 923 509	
Prime inflation 2022 Socioprofessionnels	5 732 064	
Contributions SDC dont Prime inflation 2022	1 176 689	
Divers	75 425	
TOTAL	39 692 177	28 286 716

V.7 - Charges et Produits constatés d'avance

	2022	2021
. Charges constatées d'avance	262 895	843 707
Maintenance + Entretien périodiques	59 705	
Assurances	89 551	
Publicité, communication	2 414	
Prestations diverses	66 530	
Locations	23 381	
Divers	21 314	
. Produits constatés d'avance	956 589	451 877
Licences, assurances professionnelles, abonnement bulletin	352 705	330 344
Cotisations Sociétaires	43 790	46 900
Amateurs	42 400	53 800
Club Uranie, Orangerie, locations diverses	20 112	20 833
Parrainage, publicité	261 000	
Packs hospitalités, divers	236 582	

V.8 - Inventaire du portefeuille des valeurs mobilières et placement

	Nombres	Valeurs	2022
. Crédit du Nord			51 335 168
CDN		10 000 000	
Compte sur livret		41 335 168	
. BNP Paribas			35 000 000
CDN		35 000 000	
. Indosuez			15 000 000
Placements		15 000 000	
. Arkéa Banque			75 345 548
Compte rémunéré		5 077 293	
Compte sur livret		50 268 255	
Placements		20 000 000	
			176 680 717

V.9 - Immobilisations en crédit bail

Eléments non significatifs.

VI - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VI. A. - Détail des Charges d'Exploitation

VI. A. 1. - Services extérieurs

	2022	2021
Impressions Publications		
Fournitures et autres matières	2 502 918	2 178 903
Locations	1 874 517	893 441
Entretiens	5 473 816	3 627 163
assurances	1 385 818	1 332 778
Services Extérieurs Divers	269 811	70 605
TOTAL	11 506 881	8 102 889

VI. A. 2. - Autres Services extérieurs

	2022	2021
Rémunération d'intermédiaires	3 435 322	2 827 293
Publicité, Publications, Rel. Publiques	4 804 006	4 034 297
Déplacements, Missions et Réceptions	1 425 794	992 893
Gardiennage	1 270 076	996 484
Prestations Audio-Vidéo	7 547 963	7 407 511
Autres Services Extérieurs Divers	9 104 028	5 231 336
TOTAL	27 587 189	21 489 814

VI. A. 3. - Impôts, taxes et versements assimilés

	2022	2021
Participation Employeurs à la formation continue	8 458	122 107
Contribution additionnelle de transport	97 729	317 090
Taxe d'apprentissage		82 340
Taxe foncière	1 131 542	1 210 613
Contribution foncière des entreprises	2 760	-8 497
Taxe sur les bureaux & habitation	158 197	168 405
Contribution Agefiph		
Allocation logement	5 785	0
Autres taxes diverses (dont TVA/gains de courses non récupérée)	34 642	1 747
TOTAL	1 439 113	1 893 807

A partir du 1er janvier 2022, changement de réforme sur le recouvrement de la taxe apprentissage par la MSA.

VI. A. 4. - Charges d'Autres Organismes Communs

	2022	2021
G.T.H.P.	8 177 493	7 195 698
AFASEC	7 230 000	7 950 000
ORPESC	3 064 885	3 775 865
Fédération Nationale	49 688 566	41 563 310
LCH	2 193 665	2 161 447
Equilibrage FG	15 919 336	13 308 922
TOTAL	86 273 945	75 955 241

A partir de 2020, les charges de la Fédération nationale prennent en compte la rémunération des sociétés de Province, anciennement versée par la SECF en déduction du produit net sur enjeux les années précédentes.

VI. A. 5. - Charges spécifiques : Encouragement à l'élevage

	2022	2021
Prix et Allocations	98 187 360	86 344 927
Prix et Allocations - Province	145 203 829	135 100 110
Primes écuries	280 978	226 281
Engagements et forfaits	427 030	
0,60 % sur prix distribués	984 201	894 895
Objets d'art	206 787	93 803
Transports		
Primes Eleveurs	29 908 290	26 154 414
Amateurs	171 300	174 950
Primes de Selection	534 000	531 500
Primes Concours de modeles	139 500	138 800
Aide aux Entraîneurs	1 333 501	1 476 395
Aide complémentaire à l'emploi aux Entraîneurs	1 822 979	1 434 693
Prime inflation et solidarité Covid 2020	5 732 064	29 130
Subventions diverses	21 611	13 500
TOTAL	284 953 429	252 613 398

VI. A. 6. - Autres Charges de gestion courante

	2022	2021
Aide sociale	1 691 264	1 581 105
Contribution Vichy et Province	1 346 698	1 550 387
Retour PNJ régional	1 146 014	1 206 817
Participation transport	1 000	
20% Propriétaire à l'étranger		
International	3 323 677	4 273 066
Autres subventions	395 130	315 200
Divers	506 342	251 763
TOTAL	8 410 125	9 178 338

VI. B. - Détail des Produits d'Exploitation

VI. B. 1. - Produits P.M.H.

	2022	2021
Vincennes	1 801 846	819 034
Enghien	176 414	156 153
Caen	65 001	18 690
Cabourg	221 284	129 248
Vichy	65 038	41 547
TOTAL	2 329 583	1 164 672

VI. B. 2. - Produits P.M.U.

	2022		2021	
	OFF	ON	OFF	ON
Vincennes	225 464 633	5 745 441	220 256 115	3 552 465
Enghien	41 740 893	1 029 399	41 299 811	578 586
Caen	16 786 037	442 155	12 871 294	295 727
Cabourg	17 000 688	545 291	17 468 967	252 744
Vichy	12 651 408	376 789	12 689 526	230 032
Courses étrangères	37 145 261	1 457 020	26 964 717	1 285 504
Province	186 858 899	6 171 158	155 495 003	3 501 319
Siège				
TOTAL	537 647 818	15 767 252	487 045 433	9 696 377

VI. B. 3. - Autres Produits

	2022	2021
Cotisations sociétaires	234 380	230 110
Ressources rattachées à l'organisation de réunions :		
Entrées sur les hippodromes	152 086	72 292
Plus-values s/prix de réclamation	203 829	221 120
Produits de parrainage des épreuves	483 452	799 725
Entrées et forfaits	2 222 507	1 615 433
Autres produits	100 938	
Cession droits exploitation image et promotion filière Equidia	1 750 000	1 750 000
Ressources rattachées à des prestations annexes	598 990	575 634
Produits des Terrains et autres lieux d'entraînement	2 083 284	2 157 790
Ventes marchandises	43 630	43 279
Produits des activités annexes	5 636 560	3 330 911
Autres produits de gestion courante et transfert de charges	82 502	180 197
TOTAL	13 592 157	10 976 491

VI . C - Détail des charges et des produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2022	2021
. Sur opérations de gestion	112 941	116 396
Autres produits exceptionnels divers	125	64 011
Annulation FNP non reçues		
Regularisations fournisseurs et intervenants	112 816	52 385
Regularisations solde antérieurs CRT		
Regularisations / exercices antérieurs		
Pénalités, jugement		
. Sur opérations en capital	50 716	537 624
Quote part subventions investissements	36 066	123 384
Produits des cessions d'éléments d'actif Autres	14 650	414 240
. Reprise sur provision exceptionnelle	492 755	1 364 000
Provision PMH et risque social	492 755	1 364 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2022	2021
. Sur opérations de gestion	501 023	1 008 188
Autres charges exceptionnelles diverses		74
Institution PMH	492 755	993 869
transactions et indemnisations	7 853	3 000
Regularisations / exercices antérieurs	262	10 224
Penalités	152	1 022
. Sur opérations en capital		
Valeur Cpte. des Elts d'actif cédés		
. Dotation provision exceptionnelle		
Provision litiges salariés Institution		

VII. 1. – Dirigeants bénévoles de l'association

La SECF est dirigée par un Président, Monsieur Jean-Pierre Barjon qui ne perçoit pas de rémunération au titre de sa fonction.

VII. 2. – Salariés dirigeants

Les dirigeants salariés sont : Mme Valérie Francois, Directrice du Marketing et de la Communication, Mr Guillaume Maupas, Directeur Technique et Mr Francois Laurans, Directeur Administratif et Financier. La SECF ne communique pas le niveau des rémunérations car cela reviendrait à donner une information individuelle. Monsieur François Laurans a quitté ses fonctions le 31 octobre 2022.

VII. 3. – Transactions réalisées avec des personnes physiques ou morales, non courantes et/ou non conclues à des conditions normales de marché

La SECF n'a pas effectué de transaction avec des personnes physiques ou morales non courantes ou non conclues à des conditions de marché

VII.4 - Éléments concernant les organismes liés.

	FRANCE GALOP	FNCH	LCH	G.I.E.- P.M.U.	G.I.E.- P.M.H.	G.T.H.P.	EQUIDIA	A.F.A.S.E.C.	ORPESC	SCI THEMIS
BILAN 2022										
Actif										
Immobilisations financières										
Immobilisations										
Créances rattachées à des participations										
Dividende à recevoir										
Avances et acomptes										
Clients										
Groupes et Associés	632 578	36 492	243 102	23 068 892		30 493	525 600		1 916 564	23 398 086
Intervenants										
Passif										
Provisions pour risques & charges										
Subventions d'investissements	27 258									
Fournisseurs	19 103 203									
Groupes et Associés	412 911	20 745 151	2 550	415 650	100 484	515 406	929 848		3 064 885	
Autres										
COMPTE DE RESULTAT 2022										
Charges										
Charges P.M. et autres services communs	15 919 336	49 688 566	2 193 665	154 035 609		8 805 827		7 230 000	3 064 885	
Quôte part de Résultat P.M.U ON LINE				2 689 264						
Autres Charges	428 205	149 179	20 046	403 947		6 247 301	3 483 966			
Charges financières										
Charges exceptionnelles										
Produits										
Pari Mutuel				537 647 818						
Quôte part de Résultat P.M.U ON LINE				15 767 252						
Prestations de services	279 947	34 347		2 289 970			1 773 732		35 000	
Produits Financiers				11 151						
Produits Exceptionnels										
Autres produits	10 395	4 894		5 684						

VII.5 - Engagements hors Bilan

* Caution bancaire Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes prêt souscrit par société de courses de Vichy

Sommes totales restant dues au 31/12/2022 : 340.311,33 €

* Caution solidaire France Galop et SECF pour les comptes parieurs en ligne et hors ligne du PMU

En ligne : 20 000 K€

Hors ligne : 8 000 K€

* Caution solidaire France Galop et SECF pour le prêt bancaire SG de la SCI THEMIS

100 M€ incluant principal, intérêts, frais et accessoires

* Engagements liés à la responsabilité de membre dans les G.I.E. et d'adhérents dans les Associations.

	(P.M.U 379 M.€
	(P.M.H 0,3 M.€
Total passif du	(G.T.H.P 12,3 M.€
	(O.R.P.E.S.C..... 8,8 M.€
	(A.F.A.S.E.C..... 20,8 M.€

* L'évaluation des engagements relatifs au régime des Allocations de Retraite Supplémentaires (ARS) de l'ORPESC au 31/12/2022 tient compte de la mise en place du nouveau régime à partir du 1er octobre 2014 en application de l'accord du 22/04/2014.

Le financement des ARS est assuré par le Fonds des Gains Non Réclamés (FGNR). En cas d'insuffisance du FGNR, les sociétés mères abondent pour la différence.

Selon l'étude réalisée par les consultants de l'ORPESC (SPAC actuaires), le montant actuariel des retraites supplémentaires se rapportant aux salariés de la **S.E.C.F. s'élève à à 40,4 M€** au titre des services passés.

Cet engagement a été évalué en tenant compte d'un taux d'actualisation par référence à l'indice OAT 20 ans de 3,75% au 31/12/2022 contre 1,25% au 31/12/2021.

Ces engagements s'élèvent au 31/12/2022 :

au	- P.M.U.	342,8 M€	soit une quote part de	171,4 M€
	- P.M.H.	48,9 M€	soit une quote part de	25,6 M€
	- G.T.H.P.	32,8 M€	soit une quote part de	13,9 M€
	- A.F.A.S.E.C	22,6 M€	soit une quote part de	9,5 M€
	- Autres	24,6 M€	soit une quote part de	12,3 M€

VII.6 - Ventilation de l'effectif au 31 décembre 2022

EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2022	CADRE	EMPLOYE	MAITRISE	Total général
HIPPODROMES ET CENTRE D'ENTRAINEMENT	11	74	20	105
SIEGE SOCIAL	43	30	29	102
Total général	54	104	49	207

VII.7 - Consolidation

Notre Association est combinée dans les comptes de l'Institution des courses afin de pouvoir répondre à la demande du Ministère du Budget.